

Rapport d'activité 2014



Sommaire

Gouvernances & Organisation

- Le territoire
- Les pôles et commissions
- Les élus du conseil communautaire
- Les délégués et représentants communautaires
- Organisation des services
- Délégation au bureau

PI04
PI04
PI05
PI05
PI06
PI07
PI07

Moyens Généraux

- Ressources Humaines
- Finances

PI08
PI08
PI08

Développement territorial

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Urbanisme
- Développement touristique
- Animations environnementales

PI12
PI12
PI13
PI15
PI16
PI17

Services à la population

- Réseau Intercommunal des MEdiathèques (RIME)
- Cyber-base
- Réseau Services Publics et l'Espace Intercommunal Centre Tarn
- Communication
- Petite enfance, jeunesse et éducation

PI18
PI18
PI20
PI21
PI21
PI22

Services techniques

- Collecte déchets ménagers
- Voirie d'intérêt communautaire
- SPANC
- Marchés publics

PI23
PI23
PI23
PI23
PI23



Le présent rapport d'activité rend compte des actions menées par la Communauté de Communes Centre Tarn durant l'exercice 2014. Il s'adresse tout d'abord aux conseillers municipaux et constitue aussi un support d'informations à destination des partenaires nombreux qui ont accompagné les projets de la collectivité.

En effet, depuis 2003, le projet territorial qui a guidé la Communauté de Communes du Réalmontais, devenue le 1^{er} janvier 2013 la Communauté de Communes Centre Tarn, avait fixé un certain nombre d'objectifs, visant l'amélioration du quotidien, la qualité et le maintien des services sur notre territoire, en milieu rural.

L'année 2014 a marqué l'ouverture de plusieurs équipements (atelier de découpe, médiathèques), issus de ces réflexions, discussions et validations des élus communautaires durant plus de dix années.

Qu'ils soient dédiés à l'économie, à la culture ou au volet social, tous sont gages du mieux-vivre en Centre Tarn.

2014 a aussi été une année de renouvellement des conseillers municipaux qui a donc amené la communauté de communes à remanier ses différentes instances.

La Communauté de Communes Centre Tarn a réalisé son rapport d'activité 2014 afin de répondre à plusieurs obligations légales :

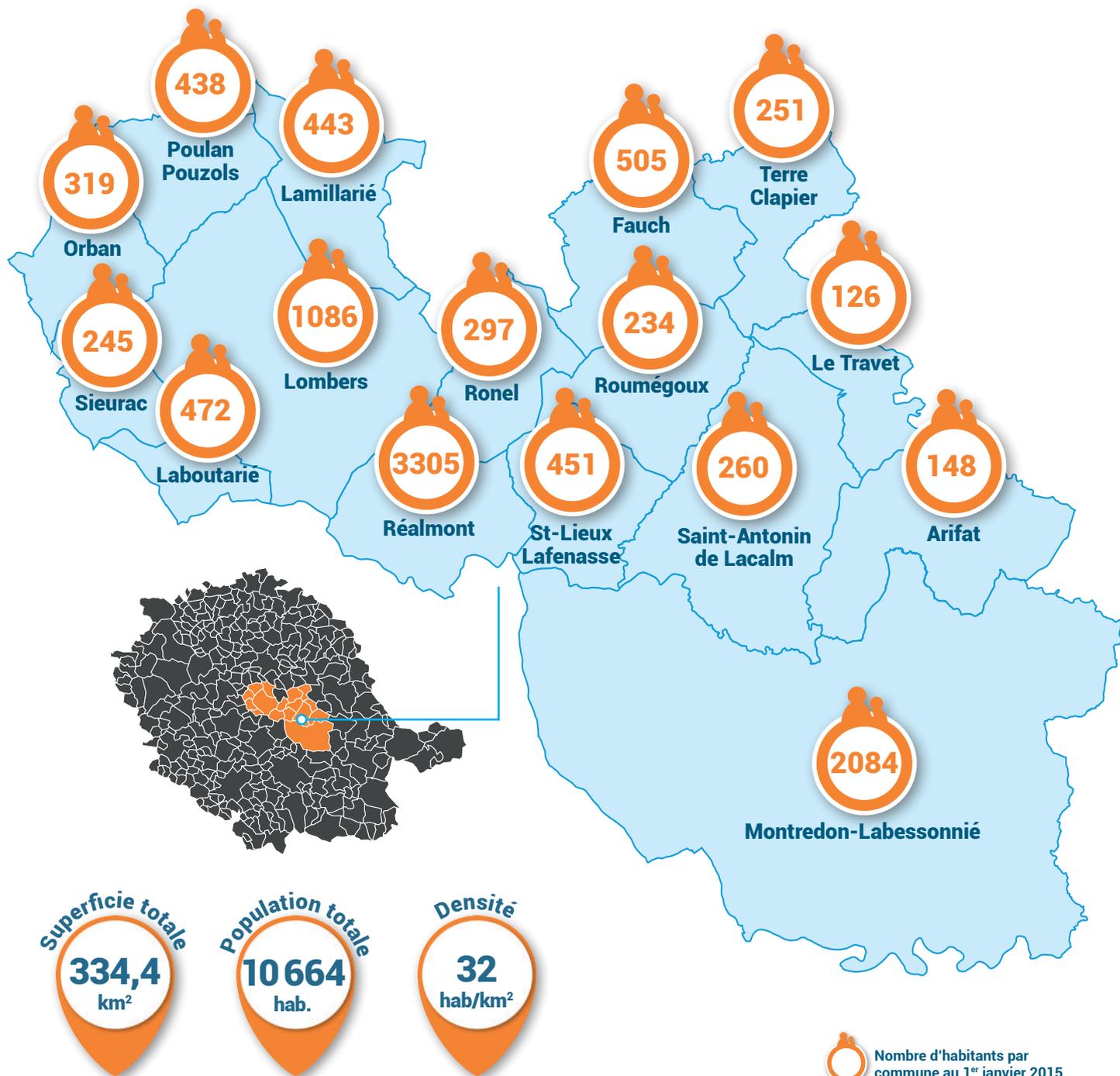
- celles de la Loi du 02 février 1995,
- celles relatives aux prix et à la qualité des services publics de l'eau, de l'assainissement et de l'élimination des déchets
- celles de la Loi du 12 Juillet 1999



En effet, le Président doit adresser annuellement au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de la communauté de communes et rendre compte de l'utilisation des crédits engagés (ajout de la loi 2010 du 16 décembre 2010)

Gouvernances & Organisation

> Le territoire



Nombre d'habitants par commune au 1^{er} janvier 2015



M. Jean-Luc CANTALOUBE
Président
Maire de St-Antonin-de-Lacalm

Les élus communautaires sont impliqués dans tous les projets, travaux et dossiers de la collectivité. Ils sont référents pour les techniciens et gèrent des commissions afin de faire avancer l'ensemble des actions.



M. Henri VIAULES
3^e Vice-Président
Maire de Réalmont



M. Jean-Paul CHAMAYOU
2^e Vice-Président
Maire de Montredon-Labessonnié



M. Jérôme FABRIES
4^e Vice-Président
Adjoint au Maire de Lombers



M. Pierre CALVIGNAC
1^{er} Vice-Président
Maire de Roumégoux

M. Jean-Luc CANTALOUBE

**Pôle Support
Administration**

**Pôle Services
à la population**

**Pôle Développement
Territorial**

Pôle Technique

> Les élus du conseil communautaire

ARIFAT

Sylvian CALS (T)
Christian BLANC (S)

FAUCH

Robert ROUMEGOUX (T)
Daniel FARENC (S)

LABOUTARIE

Serge BOURREL (T)
Jean CHABBAL (S)

LAMILLARIE

Hervé BOULADE (T)
Jean-Paul CAYZAC (S)

LOMBERS

Claude ROQUES (T)
Sylvie BASCOUL (T)

MONTREDON-LABESSONNIE

Jean-François COMBELLES (T)
Françoise MAURIE (T)
Dominique PATTE-DE-DUFOURQ (T)
Marie-Claude ROBERT (T)

POULAN-POUZOLS

Jean-Claude MADAULE (T)
Frédéric GAU (S)

REALMONT

Françoise BARDOU (T)
Corinne BELOU (T)
Jean-Louis CALVET (T)
Béatrix JOLLET (T)
Alain ROUQUIER (T)
Hervé SOULIE (T)

ORBAN

Isabelle CALMET (T)
Geneviève DEFOS (S)

RONEL

Christian CROS (T)
Isabelle ROBERT (S)

ROUMEGOUX

Nathalie FABRE (S)

SAINT-ANTONIN-DE-LACALM

Maxime SOULET (S)

SAINT-LIEUX-LAFENASSE

Claude OLIVIER (T)
Georges KIRTAVA (S)

SIEURAC

Régis AMIEL (T)
Fabrice MARCUZZO (S)

TERRE-CLAPIER

Florianne THOMAS (T)
Jean-Pierre GOS (S)

LE TRAVET

Bernard TROUILHET (T)
Rolland ALGANS (S)

(T) Titulaire
(S) Suppléant



Les délégués et représentants communautaires



La Commission Intercommunale des Impôts Directs (CCID) a été constituée par délibération en date du 29 septembre 2014

Le conseil de communauté acte l'élection ou la désignation de délégués communautaires pour siéger dans les différents organismes* qui sollicitent la collectivité.



Syndicat Mixte du pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides

Titulaires (Comité Syndical)

Isabelle CALMET
Sylvian CALS
Jean-Luc CANTALOUBE
Jean-Claude MADAULE
Alain ROUQUIER

Suppléants (Comité Syndical)

Sylvie BASCOUL
Jean-Paul CHAMAYOU
Bernard TROUILHET



Syndicat Mixte du SCOT de l'Albigeois

Titulaires (Comité Syndical)

Jean-Luc CANTALOUBE
Henri VIAULES
Jean-Claude MADAULE
Claude OLIVIER
Claude ROQUES
Serge BOURREL
Floriane THOMAS
Robert ROUMEGOUX

Suppléants (Comité Syndical)

Régis AMIEL
Hervé BOULADE
Bernard TROUILHET
Pierre CALVIGNAC
Christian CROS
Sylvian CALS
Isabelle CALMET
Jean-Paul CHAMAYOU

Titulaires (Bureau)

Jean-Luc CANTALOUBE
Claude OLIVIER
Serge BOURREL



Commission d'appel d'offres

Président

Jean-Luc CANTALOUBE

Titulaires

Jean-François COMBELLES
Alain ROUQUIER
Claude OLIVIER

Suppléants

Henri VIAULES
Pierre CALVIGNAC
Claude ROQUES



Comité National d'Action Sociale

Titulaire

Jérôme FABRIES

Suppléant

Corinne BELOU



Trifyl

Titulaire

Dominique PATTE-DE-DUFOURCQ

Suppléant

Claude ROQUES



Syndicat Mixte de la Rivière Tarn

Titulaire

Jean-Claude MADAULE

Suppléant

Isabelle CALMET



Commission Délégation de Services Publics

Titulaires

Pierre CALVIGNAC
Claude OLIVIER
Christian CROS
Jean-François COMBELLES
Sylvie BASCOUL

Suppléants

Jean-Louis CALVET
Hervé BOULADE
Robert ROUMEGOUX
Hervé SOULIE
Françoise MAURIE



Office de Tourisme Intercommunal

Jean-Claude MADAULE

Sylvian CALS

Jérôme FABRIES

Dominique PATTE-DE-DUFOURCQ

Françoise MAURIE

Régis AMIEL

Béatrix JOLLET

Christian CROS

Marie-Claude ROBERT

Délégués appelés à siéger au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Intercommunal Centre Tarn



* Par vote du 23 avril 2014 sauf pour le Syndicat Mixte du pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides (vote du 15 décembre 2014) et pour la Commission de Délégation Services Publics (vote du 26 mai 2014).

Organisation des services

Mission prospective territoriale

Président



Direction Générale des services



Septembre 2014 :
Suite à l'intervention d'un cabinet d'audit, organisation des services en pôles de compétences.

Pôle Support Administration



Ressources Humaines

Finances / Achats

Secrétariat Général

Pôle Services à la population



Animations Culturelles

Petite Enfance
Personnes âgées

Enfance / Jeunesse
Structures Associatives

Relais Services Publics

Communication

Pôle Développement Territorial



Aménagement du territoire

Développement Economique

Développement Touristique

Urbanisme

Agenda 21

Pôle Technique



Assainissement

Voirie

Déchets Ménagers

Mutualisation
Aide aux communes

SIG

Marchés Publics

Bâtiments / Accessibilité

Informatique / Téléphonie

Délégation au bureau

■ Par délibération du 23 avril 2014, le conseil de communauté a délégué au bureau les attributions suivantes :

Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus dans le budget dans la limite de l'enveloppe annuelle inscrite, selon les meilleurs taux en vigueur, en euros ou en monnaie étrangère, sur une durée pouvant aller jusqu'à 25 ans, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

1

Négocier selon les meilleurs taux en vigueur, les lignes de trésorerie permettant une gestion optimale des finances communautaires, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

2

Prendre toutes décisions concernant la préparation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée sur la base de l'article 28 du code des marchés publics, lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

3

Négocier et signer les actes notariés relatifs aux opérations de cessions et d'acquisitions de biens immobiliers et mobiliers, dans la limite des dispositions législatives et réglementaires applicables, dans le respect des compétences statutaires, et dans la limite des crédits inscrits au budget.

4

Signer l'ensemble des conventions de la Communauté de Communes.

5

Prendre toutes décisions relatives à la modification du règlement intérieur de l'Espace Intercommunal Centre Tarn sur la base de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, afin de permettre une meilleure souplesse de gestion de cet équipement et des prestations réalisées en son sein, et du règlement intérieur de la Communauté de Communes Centre Tarn au niveau de son organisation interne.

6

Recruter, en tant que de besoin, des agents non titulaires pour remplacer des agents momentanément indisponibles, conformément à l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. En fonction du niveau de recrutement, de la nature des fonctions concernées, de l'expérience professionnelle antérieure des futurs remplaçants et de leur profil, le bureau exécutif fixera le traitement de rémunération.

7

Recruter, en tant que de besoin, des agents non titulaires pour accroissement temporaire d'activité ou accroissement saisonnier d'activité, vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 3 alinéa 1 et 2.

8

Moyens Généraux

➤ Ressources Humaines



5 JOURS
1 Agent titulaire
Formation d'intégration des agents de la cat. C

1 JOUR
1 Agent titulaire
Formation Prépa-Concours



7 JOURS
3 Agents titulaires
Formation de professionnalisation au premier emploi

30 JOURS
9 Agents titulaires
Formation de professionnalisation tout au long de la carrière

➤ Finances

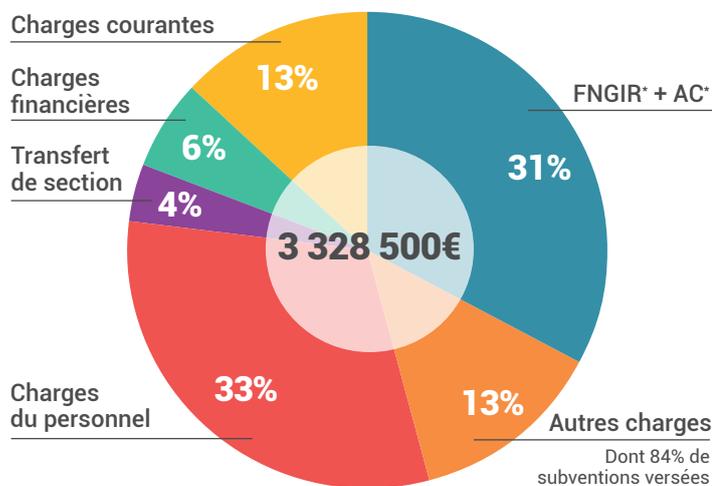


Les finances de la Communauté de Communes Centre Tarn reposent sur 5 BUDGETS : 1 PRINCIPAL et 4 ANNEXES (Données issues des comptes administratifs 2014)

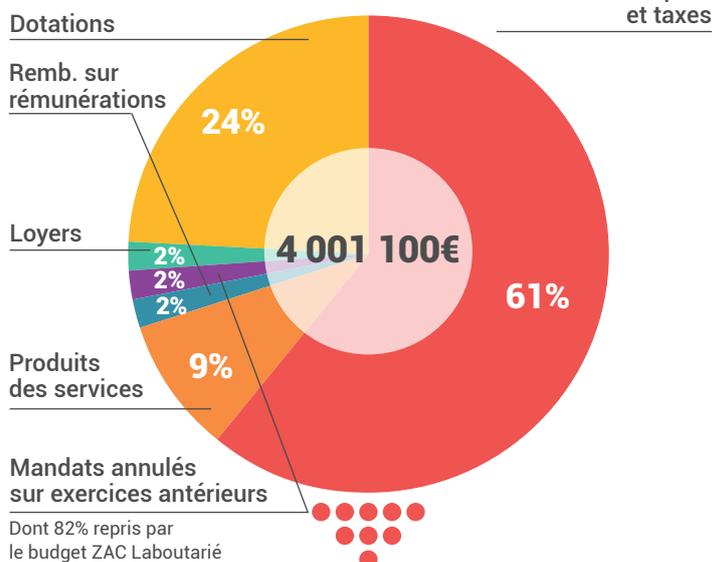


BUDGET PRINCIPAL / Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



2 452 000€ d'impôts et taxes perçus, répartis comme suit

57% Fiscalité ménage

32% Fiscalité économique (CFE-IFER* CVAE-TASCOM*)

7% FPIC*

4% Attribution de compensation

En 2014, les taux des différents impôts « ménages » perçus n'ont pas évolué par rapport à 2013 (12,90% pour la TH - 3,26% pour la TFB - 8,68% pour la TFNB)

■ Le Fonds National de Péreuation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC)



Ce fonds a été mis en place en 2012. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

2013

Enveloppe globale pour le bloc communal-intercommunal de 125 733€ réparti pour 56 133€ à la CCCT et 69 600€ pour les communes (soit environ 44,6 % pour la Communauté de Communes)

2014

Enveloppe pour le bloc communal-intercommunal de 194 605€ dont 163 947€ pour la CCCT. Effort notable de plusieurs communes qui ont reversé intégralement ou partiellement le FPIC à la Communauté de Communes

Par délibération en date du 26 juin 2014, le tableau de répartition du FPIC a été arrêté comme suit :

COMMUNES	FPIC versé intégralement à l'EPCI	FPIC versé partiellement à l'EPCI	FPIC versé intégralement à la commune	FPIC versé partiellement à la commune
ARIFAT	1 549€			
LABOUTARIE	5 208€			
LOMBERS	11 839€			
POULAN-POUZOLS	6 028€			
REALMONT	29 049€			
RONEL	3 810€			
ROUMEGOUX	3 409€			
ST-ANTONIN-DE-LACALM	3 031€			
ST-LIEUX LAFENASSE	6 207€			
TERRE CLAPIER	3 403€			
LE TRAVET	1 770€			
FAUCH		1 632€		4 899€
MONTREDON-LABESSONNIE		11 676€		11 677€
LAMILARIE			5 435€	
ORBAN			4 991€	
SIEURAC			3 656€	
Communauté de Communes	75 336€			
TOTAUX	150 639€	13 308€	14 082€	16 576€

■ L'Attribution de compensation



Elle a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire lors des transferts de compétences à la fois pour l'EPCI et pour ses communes membres.

Par délibération en date du 18 décembre 2013, le tableau de répartition des attributions de compensation a été arrêté comme suit :

COMMUNES	Attribution négative*	Attribution positive*
ARIFAT		4 280€
FAUCH	9 734€	
LABOUTARIE		46 187€
LAMILARIE	7 454€	
LOMBERS		113 078€
MONTREDON-LABESSONNIE		93 655€
ORBAN	15 512€	
POULAN-POUZOLS	12 627€	
REALMONT		408 066€
RONEL	11 072€	
ROUMEGOUX	8 449€	
ST-ANTONIN-DE-LACALM	5 752€	
ST-LIEU-LAFENASSE	1 166€	
SIEURAC	8 357€	
TERRE-CLAPIER	10 938€	
LE TRAVET	11 399€	
TOTAL	102 460€	665 266€

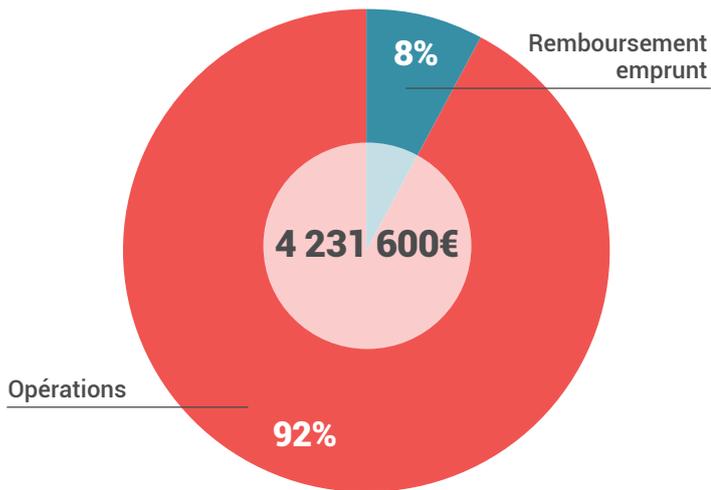


* Attribution négative : versement de la commune à la communauté de communes.
* Attribution positive : versement de la communauté de communes à la commune.

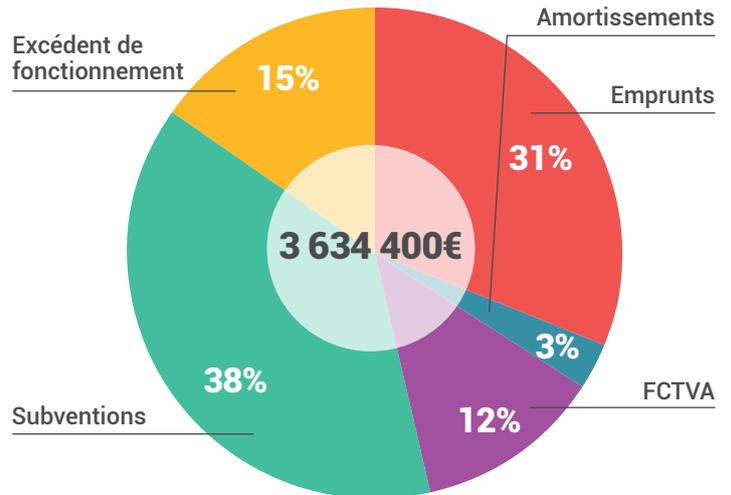


BUDGET PRINCIPAL / Investissement

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Les opérations d'investissement représentent environ 4 230 000€ qui concerne principalement :

48%

La Maison de Santé Pluridisciplinaire à Montredon-Lab.

15%

La voirie

15%

Le solde de l'atelier de découpe

13%

Le solde du centre de ressources et la médiathèque



Toutes ces opérations d'investissement sont financées par des subventions, de l'emprunt et de l'autofinancement.

Les financeurs sont :

9%

L'Europe

23%

L'Etat

29%

La Région

39%

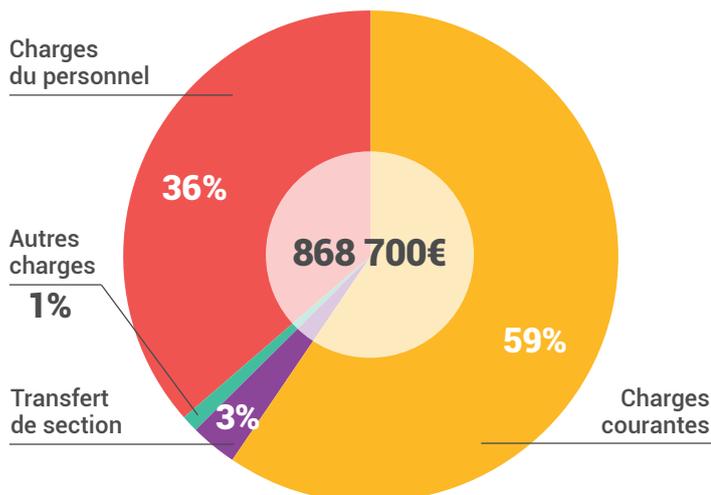
Le Département

L'encours de la dette au 31 décembre 2014 est de 5 028 802,65€ (pour mémoire il était de 4 230 543,46€ en 2013).

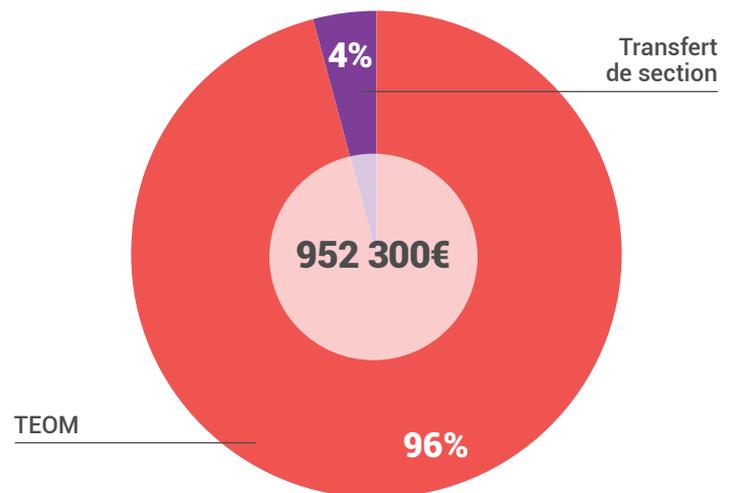


BUDGET ORDURES MENAGERES / Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



512 000€ de charges courantes dont 68% de versement à Trifyl répartis comme suit :

62%

Les ordures ménagères

33%

La capitation (contribution de 2,60€/Habitant)

4%

la collecte sélective

1%

Le verre



La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en cours d'harmonisation.

En 2014, entrée en application de l'harmonisation des taux :

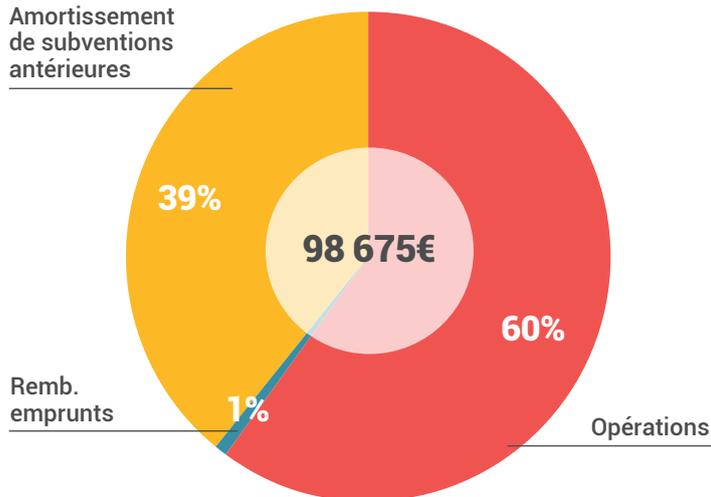
• ZONE 1, sur 1 an, pour 15 communes (taxe 2014 : 12,89%).

• ZONE 2, sur 3 ans, pour Montredon-Labessonnié (taxe 2014 : 11,70%).



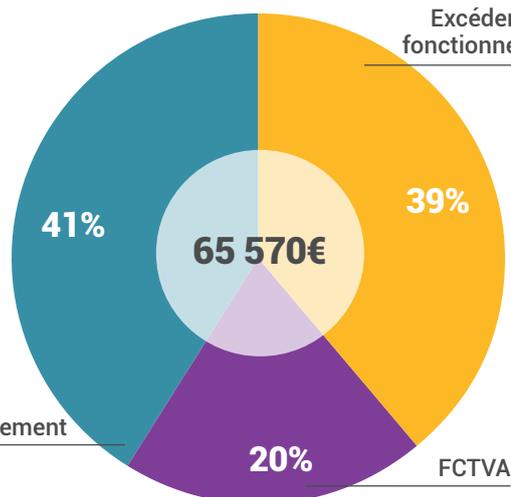
Dépenses d'investissement

Amortissement de subventions antérieures



Recettes d'investissement

Excédents de fonctionnement



Le montant total des opérations s'élève à 58 960€ dont 75% correspond à l'achat du véhicule utilitaire.

L'encours de la dette au 31 décembre 2014 est de 41 160,98€ (pour mémoire il était de 42 602,86€ en 2013)

SPANC
Service Public
d'Assainissement

4 583€

de dépenses de fonctionnement qui correspondent aux contrôles de conception et réalisation des installations réhabilitées sur le territoire.

7 626€

de recettes de fonctionnement qui correspondent à la subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour l'ensemble des contrôles effectués sur le territoire.

ZAC de Laboutarié

278 670€

de dépenses correspondant aux premiers travaux de voirie et réseaux.

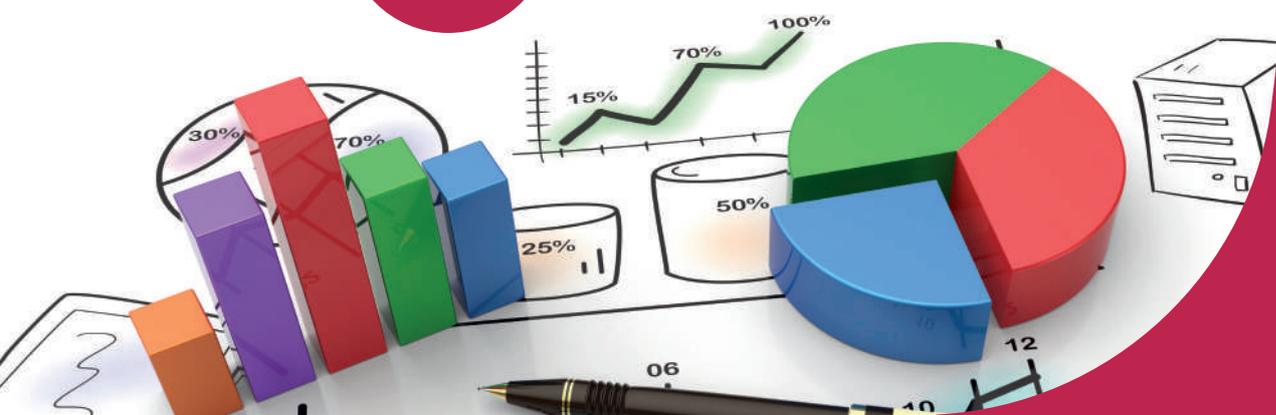
ZAE de Lomers

33 030€

de dépenses correspondant aux travaux d'aménagement de l'accès pour Médical Service.

89 220€

de recettes correspondant à la vente de la parcelle à Médical Services.



Accompagnement de porteurs de projets collectifs



■ Atelier de découpe et de transformation CUMA inauguré le 11 octobre :



■ Maison de Santé Pluridisciplinaire à Montredon-Labessonnié :



■ Maison de Santé Pluridisciplinaire à Réalmont :



■ Accompagnement ponctuel à l'association intercommunale des artisans et commerçants (Association CAP Centre Tarn) : Financement de l'annuaire.

Aménagement de l'espace



ZAC* à LABOUTARIE
19 000 m² commercialisables
10 lots de 1500 à 2200 m²

5 février 2014

Notification du marché de maîtrise d'œuvre à CET Infra.

27 mars 2014

Récépissé de dépôt du dossier de déclaration donnant accord pour commencement des travaux pour rejet des eaux pluviales.

16 avril 2014

Elaboration de la maquette financière.

24 avril 2014

Elaboration du cahier des charges de prescriptions architecturales et paysagères. Validation du dossier au titre de la loi sur l'eau par la DDT.

1^{er} juillet 2014

Transmission du dossier de réalisation par CET Infra.



ZAE* des FOURNIALS
Montredon-Labessonnié

Mars 2014

Signature du sous-seing privé pour l'acquisition d'une parcelle de 3 ha.

Mai 2014

Etablissement du document d'arpentage du terrain.

26 juin 2014

Validation de la cession d'une parcelle à l'ESAT (APAJH du Tarn).



ZAE* à LOMBERS
56 000 m² commercialisables
11 lots de 2 500 à 5 200 m²

10 avril 2014

Vente de la parcelle C886 à SCI La Plaine (Medical Services) de 8922 m²

18 avril 2014

Réunion Amendement Dupont (invitation SCOT, SDET, CCI, CMA, CA, CGAL, DDT, SDIS, SIAHD).

Automne 2014

Convention E-tera passage fibre optique.

Décembre 2014

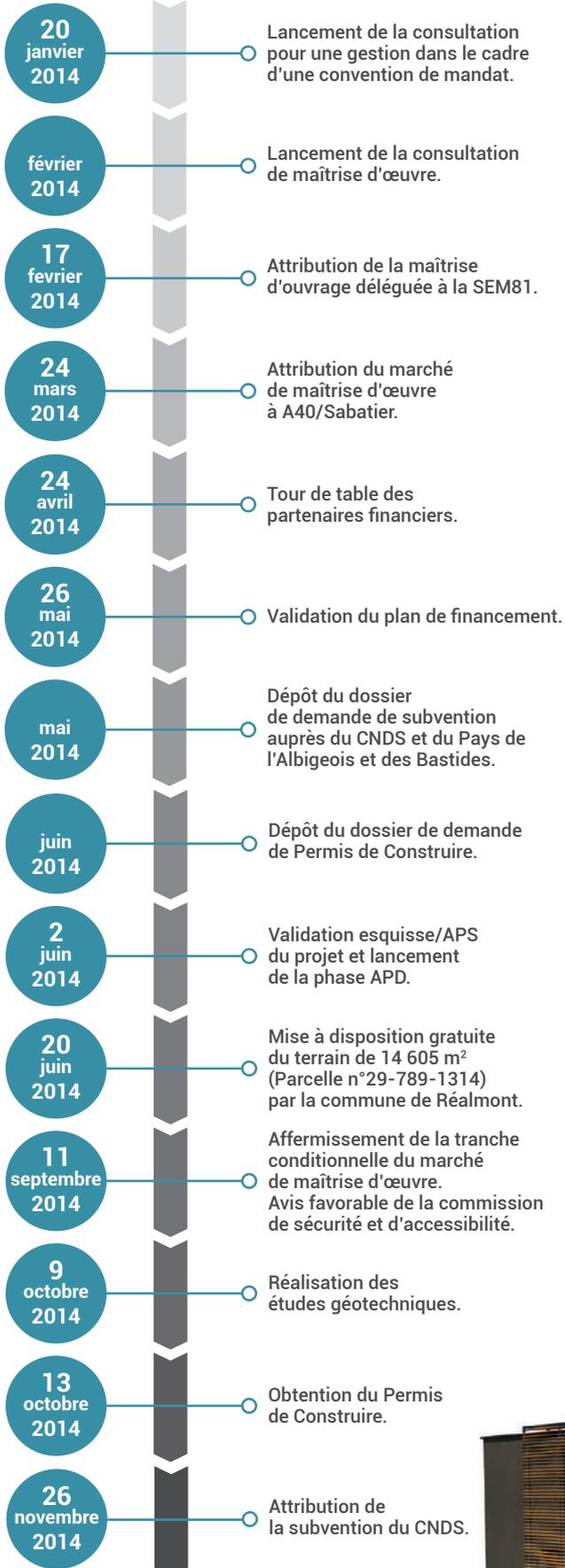
Déplacement du poste de transformation par le SDET.



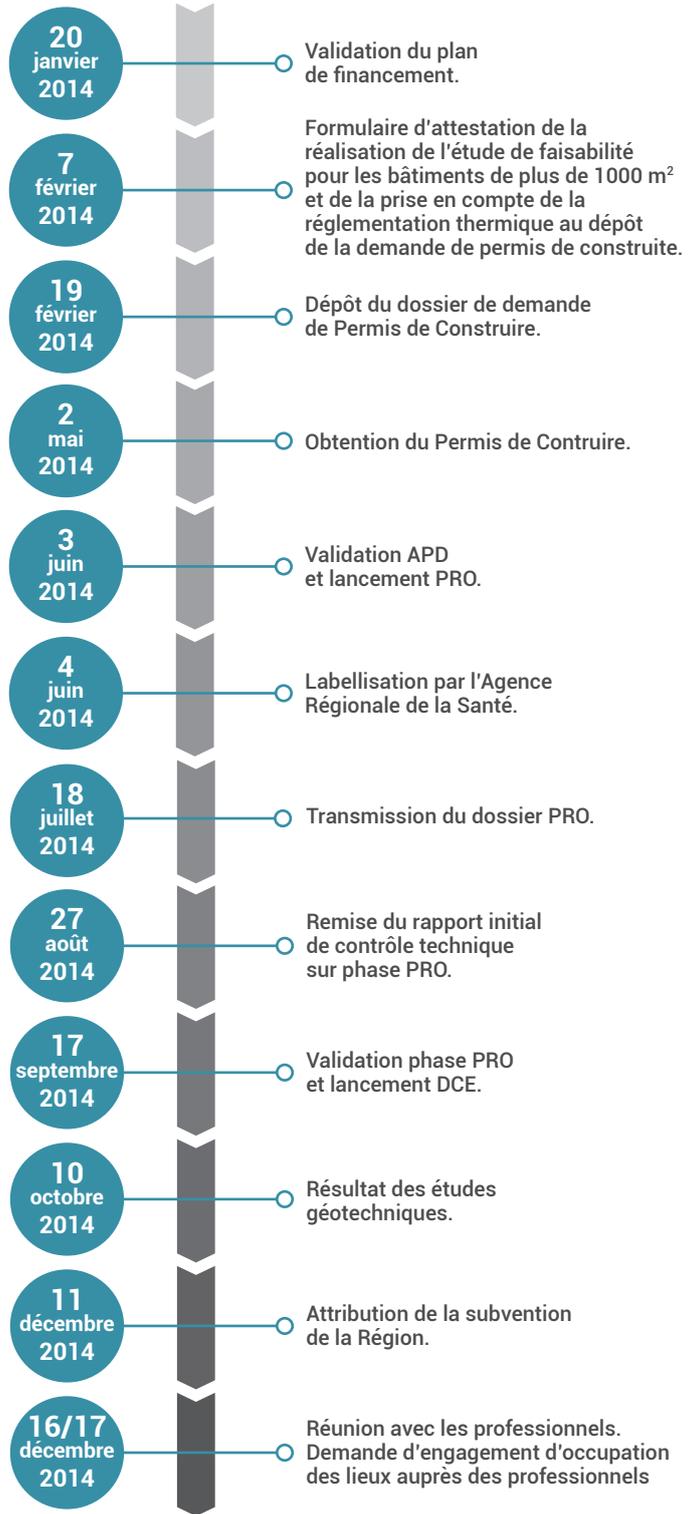
* ZAE : Zone d'Activités Economiques.
ZAC : Zone d'Aménagement Concerté.



DOJO DEPARTEMENTAL à Réalmont



MAISON de SANTE PLURIDISCIPLINAIRE à Réalmont



Planification



2014
29
septembre

Délibération de prise de compétence en matière de documents d'urbanisme

Considérant que la loi dite ALUR prévoit que dans les trois ans qui suivent sa publication, les communes membres d'une communauté de communes peuvent transférer la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale, selon les modalités prévues à l'article L. 5211-17 du code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt d'exercer la compétence en matière d'élaboration de documents d'urbanisme dans le cadre de la mise en œuvre des actions menées au niveau communautaire, et notamment d'élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal à l'échelle des 16 communes composant la communauté de communes,

Considérant que la communauté de communes souhaite s'engager volontairement dans cette démarche de planification urbaine,

Vu la nécessité de créer un document cohérent à l'échelle intercommunale et donc

de lancer prochainement une procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI),

la communauté de communes prend la compétence « Etude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal, de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » et modifie ses statuts en conséquence.

Instruction du droit des sols



2014
29
septembre

Délibération de création d'un service commun d'instruction des autorisations des droits des sols

Vu les articles L5211-4-2 et suivants du CGCT, permettant en dehors des compétences transférées à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et une ou plusieurs de ses communes membres de se doter de services communs

Vu l'article R423-15 du code de l'urbanisme autorisant une commune, compétente en matière d'urbanisme à charger un EPCI d'instruire les actes d'urbanisme relevant normalement de ses compétences,

en matière d'instruction des actes liés à l'application du droit des Sols (ADS), la communauté de communes propose d'apporter une assistance aux communes de son territoire compétentes en matière d'urbanisme en mettant en place un service commun ADS qui serait chargé de la procédure d'instruction des autorisations et actes, à compter du dépôt de la demande auprès de la commune jusqu'à la notification par le Maire de sa décision.

L'adhésion de la commune à ce service ADS ne modifie en rien les compétences et obligations du Maire en matière d'urbanisme, notamment en ce qui concerne l'accueil de ses administrés, la réception des demandes des pétitionnaires et la délivrance des actes qui restent de son seul ressort.

Cette convention de création de « service commun pour l'instruction des autorisations et actes relatifs au droit du

sol » précisera le champ d'application (les autorisations concernées...), les modalités de mise à disposition, les missions respectives de la commune et du service commun, les responsabilités et les modalités d'intervention dans le cas de contentieux et/ou recours.

Le conseil de communauté approuve le principe de création d'un service commun de gestion des autorisations de droit des sols (ADS) pour les communes compétentes qui souhaitent adhérer et autorise le président à prendre les mesures nécessaires pour étudier la mise en place de ce service commun ADS.

En octobre, la communauté de communes lance le recrutement d'un agent chargé d'instruire les autorisations d'urbanisme.

Face au retrait de la Direction Départementale des Territoires (Etat)



➤ Développement Touristique



Deux lieux d'accueil permanents sont implantés sur le territoire Centre Tarn : REALMONT et MONTREDON-LABESSONNIE

Après quelques mois de fermeture et de travaux d'aménagement, l'antenne de Montredon-Labessonnié a ré-ouvert ses portes en juin, proposant désormais un accueil mutualisé entre la médiathèque et le tourisme, dont le point de convergence est la valorisation de l'identité du territoire. Cette antenne est ouverte 6 jours/7 du mardi au dimanche matin. Sur l'année, 325 jours d'ouverture des deux offices de tourisme : 6129 visiteurs sur l'année dont 2623 en juillet et août. De juin à décembre, 1624 visiteurs accueillis à Montredon-Labessonnié et 4505 à Réalmont, sur l'année.

Les touristes viennent essentiellement de la région Midi-Pyrénées (89%) et pour ce qui concerne l'accueil étranger, ce sont plus de 58 % d'origine anglophone.

Des connexions en wifi et illimitée sont proposées sur les deux sites. Durant l'été, un accueil itinérant a permis d'aller au plus près des visiteurs, sur les sites ou les manifestations qui accueillait des publics en nombre : marchés nocturnes, zoo, feux d'artifices, fêtes médiévales, Réal'croche, site d'Arifat, La Bancalié...

Grâce à cette nouvelle formule, 7500 personnes ont été renseignées, notamment sur le point d'ancrage au zoo.

Environ 6000 personnes se sont connectées sur le site internet qui a d'ailleurs été revu et corrigé, permettant une harmonisation avec l'image forte du Département du Tarn, grâce à une collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme.

Le site de Réalmont enregistrait 30 506 visites et celui de Montredon-Labessonnié plus de 119 000 visites. En tête des consultations : la randonnée, les festivités, les lacs et la pêche, la gastronomie puis l'hébergement.

50 hébergements en Centre Tarn sont labellisés Gîtes de France, dont 94 % de gîtes et 6 % de chambres d'hôtes.

Une baisse de la fréquentation de ces hébergements par rapport à 2013 a été enregistrée pour les mois d'avril et mai puis de juillet et août.

Une enquête a été réalisée par l'office de tourisme et révèle que 73 % des visiteurs sont des excursionnistes à la journée et 65 % d'entre eux ont entre 30 et 50 ans. 76 % sont venus en famille (avec des enfants majoritairement de 6 à 12 ans à et 30 % étaient originaires du Tarn alors que 26 % venaient de Haute-Garonne. Le constat affiche que 95 % d'entre eux souhaitent revenir dans le Tarn (enquête menée auprès de 400 visiteurs).

Le Comité Départemental du Tourisme a de son côté mené une enquête auprès des prestataires : 72 professionnels interrogés, 32 répondants (soit 44 % de réponse, parmi eux, 50 % de propriétaires de meublés et 25 % d'équipements touristiques). 59 % des répondants évaluent à plus de 75 % le chiffre d'affaires réalisé grâce aux renseignements/réervations sur internet. 41 % sont satisfaits de la saison touristique et 26 % ne sont pas du tout satisfaits.

L'association PEGAASE a bénéficié d'une dotation d'équipement pour changer son matériel de projection afin d'améliorer la qualité des animations proposées régulièrement aux écoles mais aussi aux visiteurs.



Grâce au soutien de l'Etat (FNADT), 5 brochures dont 3 réalisées totalement en interne, sont parues : carte de découverte, circuit des pigeonniers, agenda des festivités juillet/août 2014, et agenda mensuel édité en interne, plan de ville. Création également d'un guide vacances avec le Comité Départemental du Tourisme. Des affiches attractives ont également été réalisées. Des vidéos promotionnelles de 1 minute 40 ont été réalisées et mises en ligne sur les sites internet.

L'office de tourisme est géré par une association loi 1901, des bénévoles et des élus communautaires composent le conseil d'administration. Des objectifs sont assignés par délégation de la communauté de communes et une subvention est allouée d'un montant de 123 051€. Un agent est mis à disposition à 80% pour diriger le service, et deux agents assurent l'accueil à l'antenne Office de Tourisme / Médiathèque de Montredon-Labessonnié.



Actions, animations et missions menées dans le cadre du développement durable et plus spécifiquement de l'environnement

■ **COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE, en juin** : Mise en place d'un plan d'actions.

■ Lien avec **TRIFYL** notamment des outils et animations pour des événements éco-responsables en Centre Tarn (relais de communication).

Mise en place d'un stand sensibilisation au gaspillage alimentaire **en avril** sur le marché de Réalmont. Valorisation auprès des communes et associations Centre Tarn des gobelets recyclables Trifyl.



© Photo Trifyl.

Réunions avec les organisateurs de Réal Croch : logistique des déchets + éco-gobelets. Lors de la fête des associations (stand Trifyl), cuisine anti-gaspillage et mis en place d'un gachimètre élaboré avec le partenariat du collègue...

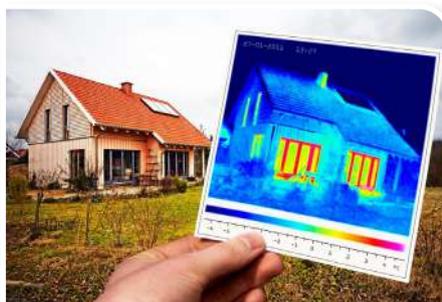
■ Lien avec le **CPIE DES PAYS TARNAIS** : relais, communication, valorisation des actions menées. **En juillet** : démarrage de projet « Connaître la biodiversité et agir pour le territoire » à titre expérimentale-Rôle partenarial de l'intercommunalité : communication des animations établies dans le cadre de ce projet, lien avec les acteurs locaux, préparation des réunions, présence lors des animations.

De Août à octobre : inventaire de la biodiversité mené sur les 16 communes pour constituer un atlas de la biodiversité.

Du 5 octobre 29 novembre : animations et chantiers participatifs de sensibilisation (Sieurac et Saint-Antonin-de-Lacalm «Travane» : randonnées de sensibilisation, Montredon-Labessonnié et Fauch : conférence /débat) avec une exposition en nombre (communication, inscription des scolaires et périscolaires).

■ En partenariat avec **la FD CUMA, le CPIE et puis la CHAMBRE D'AGRICULTURE** : démarrage de l'opération en Centre Tarn, récupération des pneus usagés avec participation aux réunions préparatoires et envoi d'un questionnaire à tous les exploitants agricoles.

■ Lien avec le **PAYS DE L'ALBIGEois ET DES BASTIDES** (Plan climat énergie territorial) : Animations et organisation **en janvier**, de la Nuit de la thermographie à Saint-Antonin-de-Lacalm : suivi et aide à la mise en place, communication et participation et suivi diagnostic éclairage public et énergétique en partenariat avec le SDET et le Pays.



Finalisation du diagnostic effectué en 2014 sur Montredon-Labessonnié et Arifat.

■ Lien avec le **CAUE** : Mise en place d'une convention pour la tenue de permanences CAUE, le Point info énergie. Permanences lancées à l'occasion des journées nationales de l'énergie (**10 et 11 octobre**) - Animations à destination du grand public et visite du bâtiment.



■ **Suivi de trois missions de stage** :

- Concertation dans un projet public (Eoliennes à Montredon-Labessonnié).
- Suivi du développement du tourisme durable
- Etude de simulation thermique et proposition d'outils pour le suivi des consommations énergétique de l'Espace Intercommunal Centre Tarn dans le cadre du label « Bâtiment économe ».

■ Suivi du dossier «Bâtiment économe» remis à **l'ADEME, la DREAL en avril** et préparation visite **CERCAD en juillet** pour l'obtention du Label. Partenariat avec l'école des mines (projet tutoré).

■ Communication et coordination des événements auprès des écoles, centre de loisirs, services jeunesse, communes et associations tels que la semaine de développement durable, les journées nature, la semaine de réduction des déchets.

■ Préparation de l'évènement « alimentation citoyenne » visant une sensibilisation à la gestion des déchets (une exposition et des animations nécessitant la coordination d'acteurs locaux programmés en 2015).



Entrée au capital de la société publique locale ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement) Midi-Pyrénées



Services à la Population

➤ Réseau Intercommunal des Médiothèques (RIME)

■ Personnel



■ Les emprunts

Plus de 32000 documents ont été mis à disposition et gérés en prêt-retour en 2014 (de septembre à décembre 2013, il s'agissait de 8000 documents). Ce chiffre augmente alors considérablement la moyenne mensuelle qui était donc d'environ 2000 documents par mois, et qui s'élève à présent à plus de 2600.

OUVERTURE des deux antennes médiathèques à LOMBERS et MONTREDON-LABESSONNIE

■ Les antennes

Chaque antenne possède des collections propres (notion de bibliothèque d'origine) qui correspondent aux fonds existants avant le transfert, et aux collections acquises spécifiquement pour les compléter. Dans l'absolu, l'ensemble des collections appartient au RIME et est amené à circuler sur les trois antennes.

Réalmont possède ainsi 14294 documents, Lombers 5420 et Montredon-Labessonnié 6584, soit les chiffres prévisionnels, à l'exception de Lombers qui devait proposer 4800 documents et voit ses collections largement augmentées. Au total donc, 26298 documents alors que 24000 étaient prévus initialement. Ce nombre est agrémenté par un soutien majeur de la Bibliothèque Départementale du Tarn (le RIME possède 15426 documents en propre et 10872 sont prêtés par la Bibliothèque Départementale).

On observe toujours une majorité de livres prêtés (22131 livres en 2014, pour mémoire 5790 livres durant les quatre derniers mois de l'année 2013). Les CD, DVD, BD et magazines étaient équivalents (entre 550 et 690 prêts respectivement) en 2013. L'évolution des pratiques présente en 2014 les BD en tête de liste avec 3750 prêts, puis les CD avec 2480 prêts, enfin les DVD arrivent juste derrière avec 2180 prêts.

On constate aussi l'emprunt de périodiques de façon moindre, ainsi que les sorties de documents tels que les livres-cd, les partitions et les livres «large vision». Hormis ce dernier type de document, pour les autres cités parmi les moins empruntés, les consultations sur place expliquent ces chiffres.

■ Animations



Journée Portes Ouvertes à LOMBERS.



Spectacle à l'occasion de l'ouverture de l'antenne Médiathèque / Office de Tourisme de Montredon-Labessonnié avec un cirque.

■ Répartition des collections

Actuellement la répartition des documents présente de façon concise, conformément au prévisionnel avant ouverture :



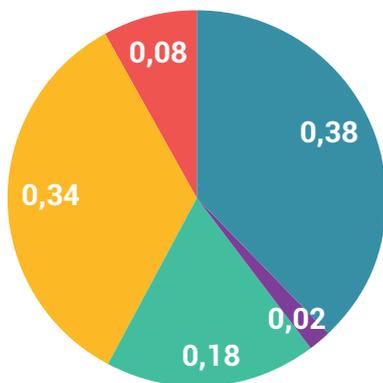


690 adhérents supplémentaires ont été enregistrés en plus des 800 comptabilisés en 2013 et en intégrant les inscriptions de LOMBERS et MONTREDON-LABESSONNIE reportées sur le RIME à titre gracieux au départ, soit une augmentation de plus de 60%.

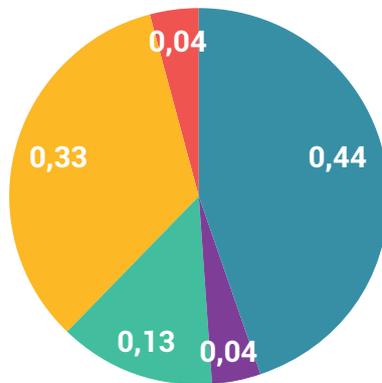
■ Fréquentation du public

LOCALITE de résidence des adhérents	Inscription effectuée à la médiathèque de REALMONT	Inscription effectuée à la médiathèque de LOMBERS	Inscription effectuée à la médiathèque de MONTREDON	TOTAL
REALMONT	701	0	0	701
MONTREDON-LABESSONNIE	52	0	296	348
LOMBERS	50	116	0	166
ST-ANTONIN-DE-LACALM	38	0	2	40
RONEL	55	0	0	55
ROUMEGOUX	24	0	0	24
LABOUTARIE	31	2	0	33
FAUCH	24	3	0	27
ORBAN	2	3	0	5
ARIFAT	2	0	0	2
SAINT-LIEUX LAFENASSE	73	0	0	73
TERRE CLAPIER	7	0	0	7
SIEURAC	25	7	0	32
LE TRAVET	16	0	0	16
LAMILLARIE	20	8	0	28
LES FOURNIALS	3	0	0	3
POULAN-POUZOLS	4	0	0	4
TOTAL Com. de Communes	1127	139	298	1564
VENES	67	0	0	67
LAUTREC	8	1	0	9
SAINT-GERMIER	2	0	0	2
PEYREGOUX	1	0	0	1
VÈNÈS	14	0	0	14
DENAT	11	0	0	11
CASTRES	5	0	1	6
MONTFA	7	0	0	7
SALIES	0	0	2	2
ALBI	9	3	0	12
SAINT-GENEST-DE-CONTEST	36	2	0	38
AUSSONNE	2	0	0	2
GAILLAC	1	0	1	2
MONTDRAGON	17	0	0	17
LABASTIDE DENAT	2	0	0	2
DENAT	7	0	0	7
SAINT-JUERY	3	1	0	4
SAINT-LIEUX LAFENASSE	2	0	0	2
GRAULHET	1	0	0	1
MONTGRAGON	1	0	0	1
LASGRAISSES	1	0	0	1
TEILLET	3	0	0	3
ST-PIERRE-DE-TRIVISY	0	0	4	4
PUYGOUZON	1	0	0	1
TOULOUSE	1	1	0	2
LACAZE	0	0	3	3
BRIATEXTE	1	0	0	1
VIELMUR	3	0	0	3
BELLAC	1	0	0	1
RODEZ	1	0	0	1
MONTPINIER	1	0	0	1
BELLEGARDE	2	0	0	2
VIROFLAY	2	0	0	2
SORREVILLE	0	0	1	1
TOTAL Hors Com. de Communes	215	8	11	234

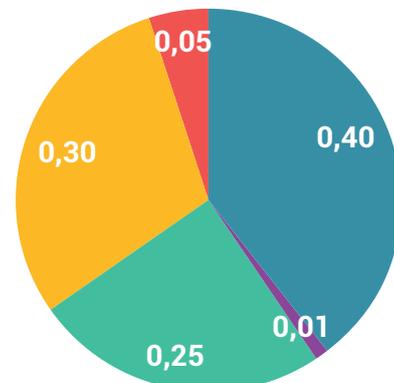
Réalmont



Lomers



Montredon-Labessonnié



■ 0-14 ans ■ 15-24 ans ■ 25-59 ans ■ 60 ans et + ■ Collectivités

➤ Cyber-Base*

■ Nouveaux inscrits

Depuis l'ouverture le 02 septembre 2013, la fréquentation avait légèrement augmentée (+ 16%) fin 2013 : environ 345 personnes étaient comptabilisées en qualité d'adhérentes à la Cyber-base (Il y en avait 290 les premiers mois de l'année). En 2014, 70 nouveaux adhérents ont été inscrits.

Des ateliers sont mis en place avec Pôle Emploi tous les 15 jours les jeudis matin, par notre animatrice, sous couvert des services compétents.

Une proposition d'accompagnement au B2I (Brevet Informatique et Internet) a été faite auprès des écoles du territoire et une seule

classe a postulé. D'autres classes bénéficient d'ateliers multimédia à la demande. Une association de parents d'élèves a bénéficié d'un accompagnement pour la gestion de son site internet ainsi qu'une mairie.

■ Les ateliers

	REALMONT	MONTREDON	AINES RURAUX	ESAT	ECOLES	FRANCAS	TOTAUX
2013	21 pour 35 personnes	16 pour 119 personnes	12 pour 109 personnes	10 pour 67 personnes	1 pour 27 personnes	4 pour 23 personnes	64 pour 380 personnes
2014	17 pour 111 personnes	17 pour 83 personnes	25 pour 241 personnes	-	26 pour 643 personnes	-	85 pour 1078 personnes
Moyenne de fréquentation des publics par atelier / type d'atelier							
2013	1,67	7,44	9,08	6,7	27	5,75	
2014	6,52	4,88	9,64	-	24,7	-	

■ Répartition des inscrits dans les 3 communes

	Jeunes	Adolescents	Adultes	Collectivités	Divers	TOTAL
Réalmont	474	98	748	40	2	1359
Lomers	47	9	62	7	0	125
Montredon	613	116	945	51	2	1727

■ Personnel



Emploi
Temps
Plein



Emploi
à 1/2 Temps



* Cyber-Base : Lieu dont le but est d'initier, des débutants aux plus confirmés, aux technologies de l'information et de la communication (TIC), dans le cadre d'ateliers en groupe ou individuel : découverte de l'environnement de l'ordinateur, maîtrise d'internet, initiation des logiciels de bureautique, initiation à l'image, la vidéo et au son.

Relais Services Publics et L'Espace Intercommunal Centre Tarn

En 2013, l'Espace Intercommunal Centre Tarn ouvrait pour accueillir le siège de la communauté de communes ainsi que de nombreux services partenaires

27468 personnes ont été accueillies au Relais Services Publics en 2014. Plus de 4500 demandes ont été renseignées par téléphone.

Dans le cadre de son projet territorial, initié en 2003, et conformément à la loi de 2006 visant l'accès facilité aux services publics, l'intégration de l'ensemble des services indispensables aux administrés à été programmée. C'est ainsi que dès l'ouverture, une convention validée par le sous-préfet, recevait une labellisation «Relais Services Publics» pour plus d'une quinzaine de partenaires.

Depuis lors, et grâce à l'implication des personnels dédiés, de nombreux partenariats se sont tissés. En 2014, 21 partenaires étaient présents.

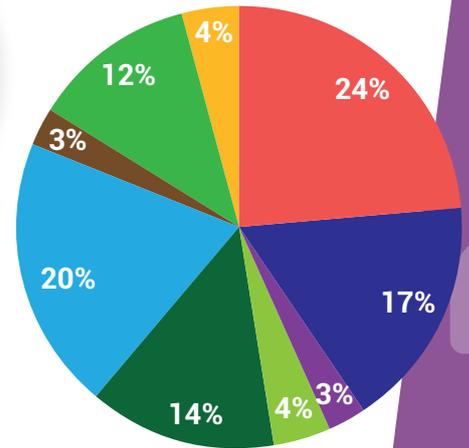
A l'Espace intercommunal Centre Tarn, les partenaires institutionnels ou associatifs sont présents, soit de manière permanente, soit ponctuellement : Centre des Finances Publiques, ADMR, CAF, MSA, CPAM, Mission Locale pour l'Emploi des jeunes, Point d'appui de la Maison Commune Emploi Formation de l'Albigeois, Chambres consulaires, CARSAT, CPAM services sociaux, Info Clic, Conseil

Général du Tarn avec les services PMI, APA et assistantes sociales, Cap Emploi, ADIL, Pôle Emploi... et nombreux sont ceux qui proposent désormais des animations et expositions, selon les thèmes, afin de sensibiliser les publics à leurs accompagnements.

Plus de 2500 personnes ont bénéficié de l'accueil du RSP, chaque mois depuis l'ouverture, pour des informations diverses, des rendez-vous avec les partenaires ou autres demandes spécifiques.

Parmi les 31 975 usagers reçus, 9,40 % sont les partenaires. 2 % sont membres (élus et techniciens) de la communauté de communes, près de 6 % sont des professionnels autres que les partenaires, plus de 82 % sont des usagers « grand public ».

Répartition des demandes des usagers



- Communauté de Communes
- Médiathèque
- Cyber-Base
- Salles de réunion
- Hotel d'entreprise
- Centre des Finances Publiques
- ADMR
- Services Conseil Départemental
- Autres partenaires RSP

Utilisation des espaces (salles de réunion/conférence)

Plus de 7000 personnes ont utilisé les salles de réunions et conférences (majoritairement les partenaires RSP qui bénéficient de 50% de remise). Ce sont 230 dossiers de demandes qui ont été traités pour la mise à disposition des

espaces. Un régisseur de salles organise la mise en place en marge des activités telles que l'entretien du bâtiment et des autres bâtiments communautaires.

230 occupations de salles de l'Espace Intercommunal

78 par la CCCT

Total des redevances : 5288€

Total des personnes accueillies : 7134

Total des heures d'occupation : 1090

Moyenne du coût horaire : 4,85€
Toute occupation (gratuite/payante)

Moyenne du coût occupation : 35€
Location payante

Communication

De nombreuses occasions de réunir élus et partenaires ont été programmées :

- Janvier : Cérémonie des vœux à l'Espace Intercommunal
- Avril : Inauguration de la médiathèque de Lombers
- Juin : Inauguration de l'antenne Médiathèque Office de Tourisme de Montredon-Labessonnié.
- Octobre : Inauguration de l'atelier de découpe.
- Mai : Visites du territoire avec les élus et techniciens afin de mieux connaître le territoire et les réalisations de la collectivité.

- Protection du nom Communauté de Communes Centre Tarn à l'INPI
- Visites de l'Espace Intercommunal Centre Tarn
- Création de la flamme postale
- Courriers à en-têtes spécifiques
- Marquages des véhicules
- Signalétiques bâtiments
- Suivi de la mise en place des panneaux lumineux
- Stickers sur les containers
- Conception d'affiches et visuels en harmonie avec la charte graphique
- Création du site internet

> Petite enfance, jeunesse et éducation

Ces services s'inscrivent dans l'action sociale, compétence facultative retenue dans les statuts.

■ Fonctionnement

La compétence sociale est gérée par une commission composée d'élus en charge dans leurs communes respectives de la petite enfance, d'enfance et jeunesse et de la vie éducative voire, pour certains, de la vie sociale (vie associative, personnes âgées, animations...).

Réunie une fois par trimestre, elle est divisée en sous groupes : petite enfance, enfance-jeunesse et personnes âgées.

Un des principaux rôles de cette commission, et de ses membres élus, est d'atteindre les objectifs « Petite enfance, Jeunesse » par la mise en place d'actions.

Les réalités territoriales du Centre Tarn dans les secteurs petite enfance, enfance-jeunesse (traduites dans un diagnostic de territoire réalisé en 2013/2014), les compétences communautaires et des communes membres, mais aussi les orientations de la CNAF, de la Caf du Tarn et de la MSA midi-Pyrénées Nord ont permis de définir les objectifs du Contrat enfance jeunesse 2014/2017 que coordonne la communauté de communes.

Les missions de la coordonnatrice sont des missions de coordination et d'animation (d'acteurs et de dispositifs) permettant l'atteinte d'objectifs sociaux, éducatifs et pédagogiques communautaires.



■ Petite enfance

Le Relais Assistantes Maternelles Centre Tarn-«Les Canaillous» est en gestion directe depuis septembre 2013 et animé par une éducatrice jeunes enfants.

La communauté de communes a délégué, par convention triennale, la gestion des quatre structures petite enfance à trois associations parentales. Ces structures sont :

1 multi-accueil à Lombers agréé pour 20 places et géré par l'association « La Passerelle »

1 multi-accueil à Réalmont agréé pour 25 places et géré par l'association « La Farandole »

2 micro-crèches respectivement situées à SAINT-LIEUX LAFENASSE et FAUCH et gérées par l'association « Ma Deuxième Maison ».

A ce titre, la communauté de communes verse pour chacune de ces structures une subvention de fonctionnement, qui englobe une prestation de service des partenaires CAF du Tarn et Msa formalisée dans le Contrat Enfance Jeunesse.

■ Réseau Assistantes Maternelles



■ Échanges professionnels organisés :

l'accompagnement bienveillant de l'enfant, la naissance, séparation et propreté, la méthode Montessori.

■ **Animations diverses :** sortie à la ferme, à l'aérodrome, au zoo, intervenants en musique et expression corporelle.

Sur 33 assistantes maternelles en exercice, 23 ont fréquenté les ateliers du RAM parmi lesquelles 17 sont venues régulièrement. 98 ateliers : avec 4 à 5 assistantes maternelles et une dizaine d'enfants en moyenne sur chaque atelier.

■ Enfance et jeunesse

La compétence « enfance-jeunesse » est communale, cependant la communauté de communes a un rôle de coordination du contrat enfance-jeunesse signé avec les partenaires CAF et MSA permettant aux communes de percevoir la PSCEJ (subvention de fonctionnement pour les structures d'accueil agréées). En conséquence, la communauté de communes est un appui technique pour ces structures d'accueil agréées.

La coordonnatrice est aussi un appui technique pour l'ensemble des communes membres en ce qui concerne l'organisation, la gestion, l'animation des temps peri et extra scolaire (information des dispositifs existants, mise en place de projets, réforme des rythmes scolaires...).

L'animation du projet éducatif local implique l'animation de nombreux partenariats internes et externes (dont les associations d'éducation populaire, la communauté éducative, et les collectivités et leurs services qui œuvrent pour l'enfance et la jeunesse).

Au delà du financement du poste de la coordonnatrice et des missions menées, la communauté de communes participe au financement et à la mise en place d'actions à destination des 6-17 ans.



STRUCTURES	TOTAL CHARGES	PRODUIT COLLECTIVITE	PSCEJ CAF MSA	COUT REEL	TAUX DE PARTICIP. CCCT	TAUX CAF du TARN
Multi-Accueil LA PASSERELLE	303 608€	78 262€	36 508€	41 754€	14%	55% (CNAF) 6,5% (MSA) 19,5% (Familles) 5,5% (autres)
Multi-Accueil LA FARANDOLE	376 816€	89 824€	26 436€	63 388€	17%	51% (CNAF) 3,08% (MSA) 17% (Familles) 11,9% (autres)
Micro-Crèche de FAUCH	169 270€	61 368€	29 416€	31 952€	19%	54% (CNAF) 1,73% (MSA) 18,3% (Familles) 5,4% (autres)
Micro-Crèche de ST-LIEUX-LAFENASSE	155 149€	29 789€	-	31 952€	19,2%	Mode PAJE CAF MSA versé directement aux familles

Services Techniques



Collecte déchets ménagers

Trifyl assure pour le compte de la communauté de communes le ramassage du verre : 288 tonnes collectées en 2014 sur les 83 colonnes d'apport volontaire.

Déchets résiduels :

- Taux de captage des collectes sélectives : 19,4%

Collecte sélective :

- Ratio de quantité : 57,27 kg/an/hab
- Ratio de qualité : 8,2% de refus
- Ratio verre : 26,48 kg/an/hab

Ces résultats nous permettent de bénéficier des tarifs Trifyl les plus bas pour le traitement des déchets soit 24€ HT par tonne pour la collecte sélective et 69,50€ HT par tonne pour les déchets résiduels. Ces performances restent stables sur le territoire malgré l'implication des agents qui assurent un complément de tri lors du ramassage.

Ces tarifs pourraient être minorés grâce aux incitations tarifaires de Trifyl :

- 0,50€ par tonne de déchet résiduel si la progression de performance verre est supérieure à 3%.
- 1€ par tonne de collecte sélective si la progression de performance quantité est supérieure à 5%.

 11 Agents de collecte	 1 Utilitaire léger	 1 Utilitaire à plateau avec grue	 3 Bennes à ordures ménagères (70 000 km parcouru)	2560 tonnes d'OM (802 conteneurs verts) 615 tonnes d'emballages recyclables (678 conteneurs jaunes)
--	---	--	--	--

Voirie d'intérêt communautaire

La communauté de communes gère 253 km de voirie communale classée d'intérêt communautaire sur lesquels 365 000€ HT de travaux ont été réalisés par les entreprises titulaires du marché (SAS CARCELLER, MAILLET TP, SARL AZAM et Joël ALIBERT)

selon la répartition communale suivante :

ARIFAT	42 579,36€
FAUCH	35 543,70€
LOMBERS	3 384,12€
MONTREDON-LABESSONIE	128 358,36€
ORBAN	11 971,52€

POULAN POUZOLS	30 171,60€
REALMONT	49 129,49€
RONEL	27 239,12€
SIEURAC	16 957,43€
TERRE-CLAPIER	15 433,23€
LE TRAVET	4 382,13€

SPANC

La communauté de communes a recensé 2 270 installations d'assainissement non collectif sur son territoire. L'exploitation du Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été délégué à la société VEOLIA EAU pour une durée de 16 ans (2006-2021) dont l'antenne tarnaise est basée à Puygouzon.

- 61 non conformes à forte pollution,
- 199 non conformes à faible pollution,
- 169 non conformes sans pollution,
- 73 conformes sans pollution.

De plus, 35 diagnostics de vente ont été effectués et 30 contrôles de réalisation (installations neuves) dont 14 dispositifs classiques et 16 microstations ou systèmes compacts.

Une campagne de réhabilitation des installations non conformes a été initiée par la communauté de communes. Seuls 8 propriétaires dont les installations répondent aux critères d'éligibilité ont sollicité l'aide de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne d'un montant de 3500€ par logement, soit un total de 31500€.

502 installations ont été diagnostiquées et classées selon la répartition suivante :

Marchés publics

Fournitures/Services	Entre 15 000 et 90 000€ HT	Ordures ménagères - Fourniture d'un véhicule utilitaire	BARRIAC VI
Fournitures/Services	Entre 15 000 et 90 000€ HT	ZAC de Laboutarié - Réalisation de la ZAC	CET INFRA 1% PAYSAGE
Fournitures/Services	Entre 15 000 et 90 000€ HT	Fonctionnement EICT - Ménage et nettoyage EICT	DUBOSCARD
Fournitures/Services	Entre 15 000 et 90 000€ HT	Dojo de Réalmont - Mandat de délégation de MOU	SEM 81
Fournitures/Services	Entre 90 000 et 200 000€ HT	Dojo de Réalmont - Maîtrise d'œuvre	A40 / SABATIER / OTCE
Travaux	Entre 15 000 et 90 000€ HT	Médiathèque de Montredon - Peinture - Revêtement de sol	LACOMBE
Travaux	Entre 90 000 et 5 000 000€ HT	Maison de Santé de Montredon - Achèvement des VRD	CARCELLER / MAILLET
Travaux	Entre 90 000 et 5 000 000€ HT	Travaux voirie - Marché à bons de commande	CARCELLER / MAILLET



Communauté de Communes Centre Tarn

2 bis boulevard Carnot - 81120 REALMONT
Tél. 05 63 79 21 27 - Fax 05 63 79 21 28

www.centretarn.fr